



**Le 01/07/2025 à Le Mans**

Monsieur le Maire-Président  
Stéphane Lefoll  
Hôtel de ville  
1 place St Pierre  
72000 Le Mans

**Lettre recommandée avec accusé de réception**

**Copie :**

- Monsieur le Préfet de la Sarthe, Emmanuel Aubry
- Monsieur l'Adjoint au Maire, Élu Délégué aux Ressources Humaines, Claude Petit-Lassay

**Objet : Droit d'Alerte pour Danger Grave et Imminent – Fortes Chaleurs**

Monsieur le Maire-Président,

Je soussigné, Flavien Thomas, en ma qualité de Secrétaire Général du syndicat CGT des Territoriaux du Mans, déclare avoir constaté l'existence de plusieurs causes qui nous oblige à porter à votre connaissance le déclenchement d'un Droit d'Alerte pour Danger Grave et Imminent au sens de l'article L4131-1 à L4132-5 du Code du Travail.

Nous vous signalons qu'en raison de l'épisode de chaleur intense actuellement en cours (températures dépassant les seuils de vigilance Météo-France, conditions de travail exposées au soleil, équipements de protection individuels inadaptés, absence de rafraîchissement, etc ...), la santé et la sécurité des agent-es et salarié-es de Le Mans Métropole, Ville, CCAS sont gravement mises en danger.

Dans ces conditions, et faute de mesures de prévention immédiates adaptées, nous considérons que la situation représente un danger grave et imminent pour les agent-es et salarié-es concerné-es et que toute conséquence sur la santé d'un-e ou plusieurs d'entre elles et eux sera de votre seule et entière responsabilité.

Nous vous demandons donc de mettre en œuvre sans délai les mesures suivantes dans les différents services de nos 3 collectivités :

- Un réel aménagement des horaires de travail pour éviter les heures les plus chaudes,
- Mise à disposition d'eau fraîche en quantité suffisante (3L d'eau en bouteille par agent-e travaillant sur chantiers ou sites extérieurs et mise en place de fontaines à eau dans les services),
- Accès à des zones d'ombre ou climatisées pour les pauses,
- Suspension des tâches physiques les plus pénibles aux heures de fortes chaleurs,
- Fourniture d'EPI adaptés (légers, respirants, courts, ...)

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire-Président l'expression de toute ma considération.

**Flavien Thomas**  
**Secrétaire Général**

**Syndicat Cgt des Territoriaux du Mans Ville - Métropole - CCAS**

4 rue d'Arcole - 72000 LE MANS

Tél : 02.43.77.01.49 – Email : cgt.territoriaux.lemans@gmail.com